



Problème d'indivision et comment en sortir ?

Par **sonia**, le **24/04/2012** à **11:19**

Bonjour,
Suite à la maladie de mon père, ma mère et mon frère m'ont demandé de venir habiter dans la maison familiale.
Depuis juin 1994, mon mari et moi même résidons dans cette demeure.
En Mars 1999, mon père décéda. Mon frère et moi nous sommes retrouvés en indivision et ma mère usufruitière.
Mon frère a toujours habité sur Toulon. Dans le courant de l'année 1999, il a récupéré une partie de l'héritage de mon père et s'est acheté un appartement.
Mon mari et moi même entretenons le terrain de 5000 m². Mon frère vient tous les week-end pour voir notre mère mais ne participe en rien.
Lorsque des travaux d'entretien sont à effectuer, personne ne veut payer.
Qui doit le faire ?
Quels sont mes droits et mes devoirs ?
Comment puis-je sortir de l'indivision ?
Je me sens désemparée face à tous ces problèmes.
Merci pour votre réponse.
Bien cordialement.